

Caractéristiques du vélo à assistance électrique (Version 2020)

Points importants :

- Composition du cadre
- Moteur
- Batterie
- Autonomie
- Freins
- Groupe de transmission
- Dispositif d'affichage des modes

La composition du cadre est l'aluminium, le carbone ou une combinaison des deux.

Le moteur peut être logé dans la roue arrière ou dans le pédalier. Le Club Cycl'O Nord accepte les vélos avec le moteur intégré au pédalier, le moteur central. Cela donne une meilleure répartition du poids et permet un centre de gravité plus bas, le vélo est plus stable. De plus, il est plus facile d'enlever la roue arrière pour la réparation d'une crevaison. La plupart des moteurs électriques sont de marque Bosch ou Shimano. La puissance du moteur pour un vélo de route est entre 250wh et 350wh.

L'autonomie du vélo sur une seule charge est directement liée à la puissance du moteur, la taille de la pile ainsi que le niveau d'assistance. Les piles ont environ une durée de vie de 500 à 1 000 cycles de charge. Certains facteurs comme le poids et la température jouent sur l'autonomie. Le temps d'une pile est d'environ quatre à cinq heures. La charge d'une pile peut être bonne entre 50 et 150 kilomètres.

La batterie est avec ou sans pile et peut aussi être amovible ou non, c'est à considérer pour la recharge. Aussi, vous assurez d'avoir un accès facile pour la recharge. Sa puissance est importante pour la distance que l'on désire parcourir. Les batteries sont généralement intégrées au tube central et ainsi offrent un meilleur centre de gravité.

Les freins à disques sont à privilégier en raison du poids de ce type de vélo.

Les groupes de transmission sont de marque Shimano. Dans l'ordre de la hiérarchie, on retrouve le Dura Ace, l'Ultégra et le 105; on peut aussi avoir le DI2. Le choix joue sur le prix.

Le dispositif d'affichage des modes est inséré dans le cadre, l'interface permet de régler les paramètres d'assistance désirés. Il permet aussi d'afficher la vitesse et la distance parcourue et l'autonomie restante de la batterie.

La vitesse maximale règlementée est de 32 km/h. En raison des composantes du vélo électrique, il est plus lourd et donc possède des roues plus solides avec des pneus plus larges et résistants. Le cadre est conçu pour soutenir un poids supplémentaire. Alors, s'assurer que le support vélo peut supporter votre vélo.